

CONSEIL DES COMMISSAIRES**PROVINCE DE QUÉBEC****LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la **séance ordinaire du conseil des commissaires** qui s'est tenue à la salle 104 du centre administratif, 771, boulevard Jolliet, Baie-Comeau, le mardi 18 mars 2014, à compter de 19 h 30.

PRÉSENCES

Mme Diane Arsenault-Lirette	M. Doris Clavette
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Carole Deschênes	Mme Sylvie Dufour
Mme Nadine Gagné	M. Bernard Girard
M. Claude Lavoie	Mme Kathya Maloney
Mme Reina Savoie Jourdain	M. Dominique Tremblay
Mme Gladys Tremblay	Mme Marie-France Tremblay
M. Normand Tremblay	

M. Alain Ouellet, directeur général
Mme Suzie Roy, directrice, services informatiques
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs
Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport
Mme Lisette Marin, secrétaire
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

ABSENCES

M. Marc Gauthier
Mme Louise Hovington
Mme Nicole D. Larouche
M. Michel Lévesque
Mme Chantal Gagnon, directrice des ressources financières

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue à tous les membres, il est alors 19 h 30.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 février 2014

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2014.

C-13-063

Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2014 soit adopté tel que rédigé.

3. Inscription des questions diverses

13.1 État de situation sur le contexte politique

4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-13-064

EN CONSÉQUENCE, Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE le point **12.3 Mesures budgétaires pour élections** soit ajouté ;

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 février 2014**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
 - 5.1 Formation des groupes
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1 _____
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
 - 7.1 _____
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 8.1 _____
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 9.1 _____
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**
 - 10.1 _____

11. SECRETARIAT GÉNÉRAL

11.1 Élections scolaires

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE12.1 École Mgr-Bouchard – 3^e cycle

12.2 Actes du directeur général

12.3 Mesures budgétaires pour élections

13. Questions diverses

13.1 État de situation sur le contexte politique

14. Période de questions**15. Levée de l'assemblée****5. SERVICES ÉDUCATIFS****5.1 Formation des groupes**

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, présente aux membres du conseil, un tableau indiquant les ratios et les règles à respecter pour la formation des groupes au primaire et au secondaire pour l'année scolaire 2014-2015.

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

7. SERVICES INFORMATIQUES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

10. SERVICE DU TRANSPORT

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

11. SECRETARIAT GÉNÉRAL

11.1 Élections scolaires

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale, présente aux membres du conseil l'échéancier des activités pour les prochaines élections scolaires qui auront lieu le 2 novembre 2014.

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 École Mgr-Bouchard – 3^e cycle

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil qu'à la suite de l'analyse de la clientèle inscrite à l'école Mgr-Bouchard, le comité de gestion soumet la recommandation suivante :

CONSIDÉRANT les différents scénarios de jumelage de niveaux et les dépassements des ratios ;

CONSIDÉRANT que la clientèle inscrite pour l'année 2014-2015 à l'école Mgr-Bouchard force la commission scolaire à mettre en place une organisation à trois ressources enseignantes ;

CONSIDÉRANT que l'organisation scolaire 2014-2015 doit être faite à raison de trois groupes pour être conforme aux exigences imposées par les conventions collectives en regard des ratios et des jumelages, et ce, avec ou sans l'offre de services éducatifs pour le 3^e cycle ;

C-13-065

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement de :

MAINTENIR de façon officielle la fermeture du 3^e cycle d'enseignement du primaire à l'école Mgr-Bouchard ;

PERMETTRE, de façon exceptionnelle, l'enseignement du 3^e cycle à l'école Mgr-Bouchard pour l'année scolaire 2014-2015, et ce, en raison des règles de formation des groupes.

12.2 Actes du directeur général

La présidente, Mme Ginette Côté, présente à titre d'information, la liste des actes posés par le directeur général dans le cadre du règlement de délégation de pouvoirs pour la période du mois de novembre 2013 à mars 2014.

12.3 Mesures budgétaires pour élections

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil qu'étant donné toutes les coupures budgétaires avec lesquelles la commission scolaire doit composer, il y a lieu de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une allocation pour la tenue des élections.

CONSIDÉRANT la tenue d'élections scolaires générales le 2 novembre 2014 ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Estuaire a dû, depuis 2011-2012, composer avec des réductions significatives au niveau de son budget de fonctionnement (effort général pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire, réduction des dépenses administratives – projet de Loi 100) ;

CONSIDÉRANT que ces coupures représentent pour la Commission scolaire de l'Estuaire un montant de plus d'un million de dollars ;

CONSIDÉRANT les dépenses inhérentes au processus d'élection à la présidence au suffrage universel et aux postes de commissaires ;

CONSIDÉRANT que les services aux élèves ne pourront bénéficier de ces sommes affectées aux élections ;

C-13-066

M. Doris Clavette propose et il est résolu unanimement de :

DEMANDER au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une allocation spécifique pour la tenue du scrutin général du 2 novembre 2014 ;

TRANSMETTRE à la Fédération des commissions scolaires du Québec copie de la présente résolution.

13. QUESTIONS DIVERSES

13.1 État de situation sur le contexte politique

Mme Ginette Côté, présidente, informe les membres du comité sur les possibles scénarios véhiculés par le comité des experts, dont la fusion des commissions scolaires. Le mandat serait donné aux commissions scolaires de se regrouper.

14. PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-13-067

M. Doris Clavette propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 19 h 50.

Présidente

Secrétaire générale